

**1 ASSISTANT
SERVICE D'IMAGERIE MEDICALE**

Expériences et compétences acquises

Titulaire de Médecine

DSD en radiodiagnostic et imagerie médicale

Fonctions et missions exercées

Participation à l'activité du service d'imagerie médicale : imagerie diagnostique : radiologie standard adulte et pédiatrique, radiologie spécialisée (oncologie, gynécologique, ORL et neuro-radiologie), échographie générale adulte et pédiatrique, scanner multi formats adulte et pédiatrique, radiologie vasculaire, IRM (L1-L2 Tertiaire), radiothérapie

Imagerie Interventionnelle : digestive et urologique (ponction et drainage), vasculaire (angioplastie, stentologie, pontage), orthopédique (ponction, ablation)

Participation à l'ensemble des activités du service y compris la permanence des soins sur tous les secteurs d'activité

Conditions de candidature

Candidate générale : les candidats au poste d'assistant doivent :

1. Être de nationalité française, sous réserve des engagements souscrits pour la France et applicables en Nouvelle Calédonie, ou être ressortissant de l'un des Etats membres de la communauté européenne ou d'Outre-mer
2. Remplir les conditions requises pour l'exercice de la profession de médecin, de pharmacien ou de chirurgien dentiste en Nouvelle Calédonie
3. Ne pas être fait l'objet d'une condamnation comportant privation des droits civiques
4. Être en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'armée et sur le service national
5. Remplir les conditions d'aptitude physique et morale pour l'exercice des fonctions hospitalières prévues
6. Travailler à plein ou à temps partiel à proximité de l'établissement ou à l'étranger, sauf dérogation temporaire éventuelle accordée par le Médecin Inspecteur Territorial de la Santé pour les délégués supérieurs à la Santé

Les intéressés ne peuvent être admis aux conditions que sur les postes publiés dans la discipline ou la spécialité correspondant à leurs diplômes.